OFFRE D'EMPLOI

Novembre 2026



LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

UN(E) CADRE DE SANTÉ (H/F)

PEDOPSYCHIATRIE

80% Unité adolescents (Site de Lannemezan)

20% CATTG Point du Soir (Tarbes)

POSTE PERMANENT

Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :

Monsieur le Directeur des soins Faisant Fonction
Centre Hospitalier de Lannemezan
644, route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN
✆ secrétariat : 05.62.99.54.31
secretariat.direction.soins@ch-lannemezan.fr

I – IDENTIFICATION DU POSTE :

Titre de la fonction : Cadre de Santé d'unité de soins et d'activités paramédicales
Code métier (FPH) : 05U20
Grade : Cadre de santé paramédical (catégorie A)
Centre Hospitalier d'affectation : Centre Hospitalier de Lannemezan (65)
Adresse : 644 Route de Toulouse – 65300 LANNEMEZAN
Service/Pôle concerné par l'appel à candidature :
Poste à 100% - Pôle de Pédopsychiatrie :

- Unité d'hospitalisation pour adolescents – site de Lannemezan – 80%
- Centre d'Activités Thérapeutiques et de Temps de Groupe pour adolescents le Point du soir – site de Tarbes – 20%

Rattachement hiérarchique :
Directeur de l'Etablissement : M. Christophe CROUZEVIALLE
Fonction du supérieur hiérarchique : Directeur des Soins (N+2)
Cadre de Pôle (N+1)

Liaisons fonctionnelles :

POSTE / SERVICE	MOTIF
INTERNES AU SERVICE : Tous les professionnels du Service : Médecins, Assistants-Sociaux, AMA, Psychologues, IDE, Educateurs Spécialisés, Educateurs de Jeunes Enfants, Psychomotriciens.	• Organisation, coordination et animation de la prise en charge et du suivi du patient • Responsable hiérarchique de l'équipe paramédicale (IDE, Educateurs Spécialisés, Educateurs de Jeunes Enfants, Psychomotriciens) • Gestion du personnel (orientation des choix de formation dans le cadre du projet d'unité, gestion des présences et de l'absentéisme)
INTERNES AU CENTRE HOSPITALIER : Tous les pôles du CH Lannemezan. Toutes les Directions : Générale, Soins, Ressources Humaines, Financières, Logistique et technique, Economique)	• Responsable et garant de l'organisation humaine et financière dans ses structures • Garant de la qualité de prise en soins dans ses structures • Investissement dans les travaux institutionnels
EXTERNES : Familles, partenaires, médecins, structures sanitaires, sociales, socio-éducatifs, scolaires, intervenants extérieurs, justice, ASE, Fondations …	• Organisation, coordination et animation de la prise en charge et du suivi du patient avec les partenaires • Apporter son expertise lors de réunion multi partenariales • Formation auprès d'autres professionnels soignants ou non soignants • Réponse à des appels à projets

II – CONTENU DU POSTE

➢ Mission générale :

- Le Cadre de Santé participe, en collaboration avec le Médecin responsable du Service et en cohérence avec le projet de Pôle, à la définition des objectifs et du projet de l'unité,
- Dans ce cadre, il est responsable de la gestion d'une unité voire de plusieurs unités et organise la prise en charge holistique de chaque personne prise en charge pour apporter des réponses adaptées à ses besoins de santé,
- Il a un rôle d'encadrement et d'animation des personnels de l'unité dont il a la responsabilité.
- Il est une référence pour le soin spécifique et est capable d'avoir une vision prospective sur les évolutions à envisager (recherche – réflexion),
- Il a un rôle de formation, de coordination et de recherche,
- Il est garant de la qualité des soins et de la sécurité des patients au sein des unités dont il est responsable,
- Il est garant du respect des missions du service public et des règles déontologiques,
- Il coordonne les activités de l'unité,
- Il assure la gestion quotidienne de l'activité de soins,
- Il est garant de la mise en place du projet d'unité,

- Il participe aux réunions de cadres et rédige un rapport annuel d'activité relatif aux structures dont il a la responsabilité,
- Il participe activement à la démarche qualité tant dans les unités dont il est responsable, que dans le Pôle, voire l'établissement par la mise en place d'actions (Patient traceur, parcours traceur), la rédaction et la mise en œuvre des actions du PAQSS (Plan d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins),
- Il participe aux travaux institutionnels,
- Il recherche et répond à des appels à projets permettant de financer de nouvelles activités sous la responsabilité du cadre de pôle.

Il est responsable :
- De l'organisation des soins dans chacune des structures,
- Du respect de l'application des protocoles institutionnels,
- Du respect de l'application des prescriptions médicales,
- De la gestion administrative de l'unité,
- De la mise en œuvre des projets et démarches déterminés au sein du service, du pôle et de l'établissement.

➢ **<u>Liste des activités :</u>**

- <u>Fonction soins</u>

 - Il élabore en équipe le projet de soins de l'unité en collaboration avec le cadre de pôle, en cohérence avec le projet de service et le projet d'établissement,
 - Il est responsable de la qualité de l'accueil et de la sécurité des patients et de leurs familles,
 - Il est le garant de l'organisation des soins en tenant compte des ressources de l'unité et en évalue les prestations,
 - Il met en œuvre et suit les plans d'action du projet de soins des patients,
 - Il prépare, participe et anime en collaboration avec le médecin les réunions de synthèse,
 - Il veille à la prise en compte des besoins et demandes des patients et des familles,
 - Il veille à la traçabilité des données de santé sur des supports dédiés institutionnels, garantissant le secret médical.

- <u>Fonction gestion</u>

 → *Gestion de ressources humaines*

 - Il gère le présentéisme du personnel en fonction de l'effectif minimum de l'unité et de la charge de travail,
 - Il prévoit l'organisation du service lors des absences,
 - Il élabore, évalue et corrige régulièrement les fiches de poste,
 - Il établit le planning du personnel de l'unité,
 - Il établit la gestion journalière du personnel en mettant à jour de manière très régulière le logiciel Octime,
 - Il accompagne les professionnels dans la construction des parcours professionnels,
 - Il gère les conflits : il assure un rôle de modérateur, de régulateur et d'arbitre,
 - Il valorise les potentiels en faisant émerger les compétences,
 - Il réalise les entretiens annuels d'évaluation des personnels de son unité placés sous sa responsabilité,

- Il réalise les entretiens annuels de formation des personnels de son unité placés sous sa responsabilité,
- Il construit, avec le responsable médical de chaque structure, le plan de formation pour ses services,
- Il participe, avec le Cadre de Pôle et les Médecins du Pôle, à la construction du plan de formation de Pôle.

→ *Gestion des moyens financiers et matériels*

- Il participe au suivi du contrôle de gestion financière et d'activité de l'unité,
- Il informe le personnel des coûts de fonctionnement de l'unité,
- Il prévoit les besoins et commande les matériels et produits nécessaires au fonctionnement de l'unité,
- Il transmet l'information nécessaire pour la bonne utilisation des équipements et des produits,
- Il s'assure du suivi de la maintenance du matériel, des locaux et des extérieurs proches en faisant respecter les règles d'hygiène et de sécurité,
- Il fait respecter les protocoles spécifiques en vigueur dans l'établissement,
- Il participe aux choix de nouveaux matériels et produits.

→ *Gestion des mouvements des patients*

- Il assure la gestion de l'occupation des lits ou des places,
- Il organise les entrées et sorties des patients, ainsi que les mouvements à une fréquence adaptée au service (journalier, trimestriel, annuel),

→ *Gestion du dossier patient*

- Il veille à la bonne tenue du dossier patient,
- Il veille à l'utilisation des dossiers de soins par tous les professionnels concernés,
- Il travaille en étroite collaboration avec le Bureau des Entrées et le DIM,
- Il contrôle et fait corriger la bonne tenue du logiciel patient Crossway,
- Il vérifie la conformité administrative des dossiers patients (identité, mode de placement si besoin).

- <u>Fonction formation / Pédagogie</u>

 - Il facilite et incite l'émergence des besoins en formation personnels et collectifs,
 - Il favorise la mise en œuvre des acquis en formation au sein de l'unité et en évalue les effets,
 - Il encadre les étudiants en stage dans l'unité avec le référent qu'il aura désigné,
 - Il participe à des actions de formation,
 - Il contribue à la formation continue du personnel entre autres sur le plan des règles de sécurité, d'hygiène et de vigilance,
 - Il maintient et développe ses propres compétences.

- <u>Fonction communication</u>

 - Il favorise la communication, dispense l'information auprès des différents partenaires et s'assure de la bonne compréhension de celle-ci,

- Il coordonne chaque prise en soins en organisant ou participant à des réunions pluriprofessionnelles,
- Il planifie et anime régulièrement des réunions d'équipe pour transmettre les informations institutionnelles, de Pôle, de service,
- Il favorise lors des réunions d'équipe, les échanges et le dialogue dans une démarche participative au sein de l'unité,
- Il participe aux réunions mensuelles des cadres du Pôle,
- Il participe aux réunions d'encadrement,
- Il respecte et fait respecter les règles déontologiques et professionnelles,
- Il est responsable du classement des informations et de la documentation dans l'unité.

- Fonction recherche

 - Il fait progresser les soins dans son unité eu égard aux pathologies traitées,
 - Il participe aux activités de recherche conduites par l'équipe médicale.

III – TACHES PRINCIPALES

- Gestion, coordination et organisation des soins
- Gestion du Personnel
- Gestion économique des unités dont il a la responsabilité
- Accueil des stagiaires / étudiants
- Définition des actions de formation

IV – NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE

- Gestion économique
- Gestion du Personnel
- Organisation des soins
- Construction et suivi de projets

V - EXIGENCES

➢ DU POSTE :

- Horaires : Adaptabilité nécessaire afin de répondre à des surcharges de travail ponctuelles ou des réunions de travail hors horaires classiques,
- Roulement : 5x2 fixe, repos hebdomadaires les samedis et dimanches,
- Congés : respect de l'équilibre et de l'équité entre tous les Cadres de Santé du Pôle,
- Remplacement des Cadres de Santé et du Cadre Supérieur de Santé lors de leurs absences.

➢ EXIGENCES PROFESSIONNELLES :

- Bonne connaissance des pathologies en pédopsychiatrie et en psychiatrie,
- Bonne connaissance des traitements en pédopsychiatrie,
- Bonne connaissance du réseau partenarial spécifique à la Pédopsychiatrie,
- Capacité à animer des équipes,
- Capacités à construire et à rédiger des projets,

- Capacité à rechercher des financements par appels à projets,
- Capacité à gérer le stress,
- Capacité à fédérer une équipe, déléguer, se positionner et arbitrer,
- Loyauté, dynamisme, rigueur, discrétion professionnelle, force de propositions.

VI- MOBILITE ET EVOLUTION DU POSTE

- Mobilité interne : Conformément au principe statutaire du Code général de la fonction publique (article L. 411-5), l'agent est titulaire de son grade et non de son poste. Si l'affectation initiale est dédiée au Pôle de Pédopsychiatrie, des évolutions vers d'autres unités ou pôles du Centre Hospitalier de Lannemezan pourront être envisagées au cours de la carrière, en adéquation avec le parcours professionnel du cadre et les projets institutionnels.
- Cadre Supérieur de Santé.

VII - PROFIL REQUIS

➢ CONNAISSANCES :

- Connaissance de la législation en vigueur,
- Connaissance du projet d'établissement, de pôle, de soins et de service,
- Connaissance de l'organigramme institutionnel,
- Connaissance des règles déontologiques,
- Connaissance des diverses méthodes de management (conduite projet et appréciatif),
- Connaissance actualisée des recommandations en vigueur formulées par la HAS sur la qualité et la sécurité des soins.

➢ COMPETENCES PROFESSIONNELLES :

- Maîtrise des méthodes d'animation d'équipe,
- Capacité à organiser et maintenir des conditions de travail favorisant la Qualité de Vie au Travail dans chacune des structures,
- Efficience.

➢ QUALITES RELATIONNELLES :

- Maîtrise de soi,
- Absence de jugement,
- Empathie,
- Sens de l'autorité.

VIII - NIVEAUX REQUIS

- Titulaire du Diplôme de Cadre de Santé.